



BUSINESS

business

Business

Des salariés du 5e groupe de gestion hôtelière français en redressement judiciaire manifestent cet après-midi devant le tribunal de commerce de Marseille. Des épargnants piégés dans la folle aventure d'un expert-comptable marseillais doivent les rejoindre.

Maranatha était devenu en quinze ans un fleuron de l'hôtellerie de luxe avec 60 établissements pour partie haut de gamme sur Paris, dans les Alpes et le grand Sud. Les Hôtels du Roy à Paris et Nice, le Dolce Fregate à Bandol, le Mas des Herbes Blanches à Gordes, l'Astor à Paris, le Grand Aigle à Serre Chevalier, le Jules César à Arles, etc. Cette fièvre acheteuse plaçait Olivier Carvin, un expert-comptable marseillais, au 208e rang des fortunes françaises d'après Challenges.

« Une gestion optimisée des hôtels dans une logique de rentabilité optimale », promet encore le site du groupe en capilotade. Car c'est un château de cartes que les juges consulaires tiennent entre leurs mains. Et avec, le futur incertain de 1 300 salariés d'une nébuleuse de l'hôtellerie placée en cessation de paiement depuis un an. Sans compter 6 000 investisseurs éblouis par les taux de rendement promis par Carvin, cuisiné depuis par la brigade financière sur une dégringolade au parfum de banqueroute.

Le bras de fer Fillon- Sarkozy pour la reprise

Cet après-midi, les employés du groupe - 80 au siège situé 148, traverse de la Martine à la Valentine - doivent se retrouver devant le tribunal de commerce de Marseille pour rappeler à tous qu'ils existent dans cette partie de Monopoly. Mercredi, le tribunal doit désigner le repreneur du 5e groupe de gestion hôtelière français. Le fond d'investissement Colony Capital avec AccorHotels est favori, devant Tikehau Capital associé à LGH (Le Groupe de l'Hôtellerie) qui détrônerait l'alliance Apollo-123IM avec Paris In. Avec François Fillon entré chez Tikehau Capital et Nicolas Sarkozy au conseil d'administration d'AccorHotel, verra-t-on se jouer à Marseille un bras de fer entre l'ancien Premier ministre déchu et l'ex-président de la République pour la prise de ce groupe défendu par ailleurs par Maurice Lanturne, l'avocat historique des dossiers Tapie ?



Le siège social du groupe Maranatha à la Valentine signe l'ascension fulgurante d'Olivier Carvin, ancien expert-comptable. 6 000 épargnants ont été séduits par les promesses de profits et des outils de défiscalisation qui menacent aujourd'hui des centaines de salariés de l'hôtellerie. Photo D.C.

« Des rumeurs circulent qui laissent croire que l'avenir du groupe Maranatha pourrait se jouer en raison de l'intervention de différents acteurs politiques », viennent d'écrire les

4 représentants du personnel au tribunal. Ils préviennent : « Nous ne pouvons raisonnablement imaginer que l'avenir des salariés, des hôtels et des investisseurs privés, puisse être régi par de telles considérations qui ne feraient qu'alimenter la frustration voire la colère des salariés, si cela venait à se confirmer. »

« Nous nous battons contre une montagne de gens qui veulent truquer les cartes », reconnaît Me Philip Pechayre, avocat du Coddima. Ce collectif de 1 500 des 6 000 épargnants lésés qui pèsent 257 millions sur les 430 millions d'euros d'actifs en jeu misait aussi sur l'offre Apollo. L'avocat redoute que « pour des raisons politiques et de petits jeux souterrains », le tribunal ne prenne « pas objectivement en compte les intérêts du personnel et des investisseurs qui se rejoignent ». De rappeler que « ces investisseurs sont des particuliers piégés, des épargnants qui ont cru faire un placement sécurisé mais qui ne l'était pas », pointe l'avocat spécialisé notamment dans le « droit des victimes de défiscalisation ».

« Un mec qui a vu trop grand »

« Olivier Carvin, c'est un mec qui a vu trop grand. Il a entraîné beaucoup d'épargnants aveuglés par sa réussite trop rapide. Mais je ne vous ai rien dit... », confie un professionnel marseillais de l'hôtellerie. Deux événements ont précipité la chute. Le rachat en août 2015 de la chaîne des six Hôtels du Roy, du haut de gamme dont le prestigieux Hôtel California à deux pas des Champs-Élysées et le La Pérouse sur la Baie des Anges à

Nice. Cet « énorme deal », dicit Olivier Carvin, à 367 millions d'euros, ancrerait Maranatha dans la cour des grands. L'achat colossal était financé à 75% par le fonds souverain koweïtien, Cale Street Partners. Les attentats terroristes de novembre 2015 ont mis en panique l'hôtellerie de luxe et fait exploser la bulle Maranatha.

« Il a acheté des hôtels trop chers, surcollecté des fonds grâce à des pro-

messes de rendement, ou plutôt des promesses de rachat impossibles à tenir », analyse Me Philip Pechayre. Le montage de la société reposait sur des investissements de fonds de gestion en patrimoine qui permettaient des options de sortie du capital à tout moment. « Quand ils ont été trop nombreux à le faire, il n'a plus pu. Mais il a continué à collecter des fonds pour rembourser ceux qui risquaient de l'envoyer au tapis. Il a

continué sa course avec ce schéma de Ponzi. »

Salariés et investisseurs craignent aujourd'hui que le ciel ne leur tombe sur la tête. Et dire que « Maranatha » est une imploration divine qui signifie en araméen « Seigneur viens ! »

David Coquille ■

